

## COMPTE-RENDU N°7 - SÉANCE DU 23 juin 2010

**Présents : 12**

**Excusés ou absents : 3**

### **1. Matériel des services techniques, adaptation et devis.**

Le camion acheté est en cours d'équipement de rehausses aluminium et du coffre à outil, le montant est de 1 150 €HT. Il sera livré début juillet. Des devis sont en cours pour remplacer la camionnette bleue, deux véhicules sont proposés, la commission doit juger de la meilleure solution.

### **2. redevance ordures ménagères, application du protocole et soucis d'évaluation des volumes.**

Cette année, les artisans, commerçants, services, bureaux ou agriculteurs avec vente de produits finis, payent la redevance pour le minimum d'une part comme le prévoit le protocole établi par la communauté de communes. Cette année, la commune de Brullioles est contrôlée par un organisme habilité, elle sera commune expérimentale et référente pour l'application du protocole. Le contenu des sacs sera vérifié et évalué. L'objectif de la communauté est d'être équitable.

### **3. Enquête publique conjointe avec Souzy pour le repositionnement du chemin qui traverse les parcelles de la Tuilerie.**

Cette enquête aura lieu les semaines 36 et 37 du 6 septembre au 18 septembre. Le commissaire enquêteur proposé par la Tribunal administratif est retenu. Des régularisations de voies ou places sont proposées à la même enquête.

### **4. Publication des biens à rétrocéder à la Bourrie et rue Courbe.**

Avant de pouvoir décider de vendre des biens appartenant au domaine privé de la commune, on doit respecter l'obligation de publication et d'affichage. La commune a l'intention de se dessaisir du local de la rue courbe et d'une parcelle située entre le chemin de la Bourrie et l'ancien garage Guerpillon. La procédure d'affichage et de publication sera faite à la grille et sur le bulletin. Les acheteurs devront respecter les prix fixés par les domaines.

**5. Evolution de l'étude de l'assainissement.** Il convient de vérifier sur les lieux la bonne position d'un collecteur d'eaux usées dans le secteur du Gousson et si il y a lieu de délester les eaux pluviales sur un tronçon différent. Les propriétaires riverains seront avertis et impliqués dans le repérage des sorties de raccordements.

### **6. Subvention :**

Possibilité de subventionnement par la dotation parlementaire 2010 du Parc aux biches. Le dossier est engagé pour une subvention de 3000 € sur une dépense subventionnable de 6000 € pour les aménagements intérieurs du local du parc aux biches. Les bénévoles du tennis seront informés des suites de ce projet.

### **7. Etude du projet pour 2011.**

Dès à présent, il faut réfléchir à l'action de 2011, soit pour la réhabilitation des talwegs soit pour les aménagements piétonniers au parc aux biches ou pour le transfert de l'APC dans les locaux de la mairie.

### **8. Organisation du secrétariat cet été.**

Une auxiliaire finit son remplacement fin juillet, une autre personne est retenue pour août et septembre. Il n'y aura pas d'interruption de l'accueil au secrétariat.

### **9. Urbanisme :**

Cas particulier d'une entreprise située en zone N et urbanisme. Les permis de construire sont limités à 50 m<sup>2</sup> alors que les besoins peuvent être supérieurs pour les entreprises ou artisans. Il conviendra de réfléchir pour l'avenir.

### **10. Vogue de cet été et droit à la SACEM.**

Attention à ne pas diffuser des informations qui peuvent se retourner contre les organisateurs de manifestations. La bonne démarche pour les associations, venir retirer le formulaire en mairie.

### **11. Courriers divers.**

La mutuelle "petite enfance" et le relais "le Gamin" sollicite la commune pour l'organisation d'un temps collectif au profit des assistantes maternelles. Un partenariat doit être établi pour valoriser les locaux affectés à la garderie périscolaire. Les demandes de gardes d'enfants par des structures restent des faits isolés mais les responsables du CCAS restent à l'écoute.

### **12. Compte-rendu des commissions.**

Visite du complexe par le SDIS. Le rapport est sévère alors que la commune a remédié à toutes les remarques portées au précédent rapport. Il a été décelé :

- le manque de grille en aération haute à la chaufferie,
- le nettoyage des hottes par une société spécialisée,
- le contrôle périodique de fonctionnement des appareils de cuisson au gaz et le contrôle de sécurité,
- le contrôle par un organisme habilité des moyens de désenfumage.

La commune fait le nécessaire avant la fin du mois pour que l'avis défavorable soit levé lors de la commission du 30 juin 2010. Ensuite, le contrôle aura lieu tous les quatre ans.

### **13. Arrêt du projet d'extension de la caserne du SDIS**

Le SDIS informe la commune de l'ajournement de son projet d'extension de la caserne en raison du budget à engager. Seuls les travaux de mise hors d'eau pour remédier aux infiltrations seront fait. La commune reste à l'écoute du SDIS.

### **14. Maison de retraite EHPAD**

Les travaux de finition sont en cours. La visite du SDIS pour la sécurité reste maintenue au mercredi 7 juillet à 9 h 30 sur les lieux.

### **15. Notification de l'élaboration du PLU.**

La commune de St Clément engage son étude de PLU Plan d'Aménagement et de Développement Durable et informe les communes environnantes .

**16. Association des Maires du Var suite aux sinistres par inondation.**

La commune n'intervient pas lorsqu'il y a reconnaissance de catastrophe naturelle.

**17. Compte-rendu du SYDER.**

Le SYDER, pour enrayer ses difficultés et assainir sa situation, met en place un système d'aide différenciée selon la nature des projets des communes :

- 40 % pour les travaux d'extension
- 50 % pour les remplacements de supports existants,
- 40 % pour les travaux de dissimulation avec coordination,
- 15 % pour les travaux de dissimulation sans coordination,
- 65 % maintenu pour les travaux d'électrification classique

**18. Voirie :**

Les travaux du Chemin du Bouchât sont en programmation pour cet été. L'accès à l'usine sera réalisé pour la sécurité des lieux. Il convient de réfléchir au positionnement des containers à ordures ménagères, où doit-on les implanter dans un quartier appelé à être embelli et où la population augmente !

**19. Possibilité de développer un support de communication.**

Une société se propose de réaliser des supports de communication en contre partie de recette de sponsoring. La commission va réfléchir aux meilleurs produits à retenir et aux informations à mettre en valeur.

Fin de réunion à 11 h 30.

Le Maire :  
Gilbert COURTINE